



## QUAND LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE SE DILUE AU PROFIT DE L'AMBITION POLITIQUE.

Quel est ce vent mauvais qui pousse les candidats à l'élection suprême à diffuser tout et n'importe quoi sur la politique sécuritaire, autrement dit : la sécurité publique.

La présidente de la région Île-de-France n'échappe pas à la règle puisqu'elle vient de faire adopter un amendement destiné à financer l'armement légal pour les polices municipales.

Sur le plan de l'éthique, de l'égalité entre citoyens il convient de se poser la question de la légitimité d'une telle décision. En effet, si le budget de la région la plus riche de France permet de financer une telle mesure, ne serait-elle pas mieux inspirée de consacrer l'argent public aux besoins essentiels de ses administrés ?

L'implication des élus locaux qui veulent répondre aux besoins de leurs administrés peut être louable. Il convient néanmoins de bien cibler les besoins. Concernant la tranquillité publique nous savons que ces besoins existent et qu'ils ne sont pas dus qu'à l'unique cause du manque de financement. Nous les dénonçons haut et fort cet équilibre fragile en fustigeant notamment les conclusions du *Beauvau de la sécurité* qui passe à côté de l'objectif. Notre action s'exprime en exigeant inlassablement les corrections à apporter afin de rendre toute leur place aux personnels qui assurent la paix publique et la police judiciaire dans notre pays. Il suffit pour cela de déinstrumentaliser leurs missions, de déporter l'action de la police du politique vers le citoyen pour en accroître la performance.

N'oublions pas que ce sont les communes les plus aisées qui ont décidé de mettre en place une police municipale. Leurs édiles n'ont eu de cesse de pousser à l'évolution de la loi afin qu'elle leur permette de doter leurs agents d'armes à feu et ils ont obtenu le sésame. Ils n'ont pas sollicité l'aide de la région pour cela. Il n'est pas rare de constater que certaines PM sont mieux équipées que ne le sont les policiers nationaux. Cependant, lorsqu'il s'agit de rétablir la tranquillité publique dans les quartiers difficiles, c'est toujours l'État qui est appelé à assumer ses responsabilités au nom des prérogatives régaliennes de la République.

L'argument permettant de justifier le financement d'armes létales pour les polices municipales par un hypothétique manque d'efficacité de la police nationale ou la gendarmerie n'est pas recevable. Si les moyens manquent aux acteurs historiques c'est un choix assumé des gouvernements laissant inexorablement glisser la charge de la sécurité publique de l'état vers les collectivités locales et ne

répartissent pas les deniers là où ils sont nécessaires. Dans ces conditions, solliciter le suffrage en voulant répondre aux besoins des citoyens de cette manière est une ineptie.

Le service public est en recul sur tout le territoire, les secteurs de la santé au travers des déserts médicaux ou la paupérisation des établissements d'enseignement public sont irrémédiablement montrés du doigt. Les élus sont très conscients de cette situation lourde de conséquences, mais rares sont ceux qui répondent par la création d'une maison médicale avec le recrutement d'un plateau sanitaire qui serait tant utile aux plus fragiles, ou la création d'un poste d'enseignant permettant de faire descendre le nombre d'élèves dans une classe surchargée. Cela n'a jamais été évoqué. Nous pouvons donc conclure que les sommes faramineuses englouties au profit des polices municipales ne servent qu'à renforcer l'image de candidats qui brandissent l'effigie sécuritaire sans en rechercher l'efficacité.

L'argument économique n'existe pas car en multipliant par deux les dépenses du contribuable qui s'acquitte de sa quote-part au budget de l'État pour la police nationale, devra en parallèle cotiser lourdement au budget d'une police municipale qui ne sera pas toujours celle de sa commune – Ou se situe l'économie ?

La farce est complète lorsque l'on sait que le volet sécuritaire est représenté au conseil régional par un ancien directeur de la police nationale. Ancien commissaire de police, il est parfaitement au fait des difficultés rencontrées par la police d'État. Pourtant les propositions qu'il expose aux franciliens n'apporteront rien d'efficace, il ne peut l'ignorer !

01/10/2021